



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 novembre 2023

**Le GEMME renforce son engagement actif dans la lutte contre les pénuries
aux côtés des autres acteurs de la chaîne du médicament
en adhérant à une Charte de bonnes pratiques**

Les acteurs de la chaîne pharmaceutique (dépositaires, grossistes-répartiteurs et pharmaciens d'officine et hospitaliers) dont les industriels du médicament générique, biosimilaire et à valeurs ajoutés réunis au sein du GEMME se mobilisent pour répondre à l'enjeu de santé publique que représente la lutte contre les tensions d'approvisionnement de médicaments.

En adhérant à la Charte d'Engagement pour un accès équitable des patients aux médicaments faisant l'objet de tensions d'approvisionnement, les membres du GEMME :

- **renouvèlent clairement leur engagement sans faille en faveur de l'amélioration de l'accès des patients aux traitements et de la lutte contre les pénuries de médicaments en France.**
- **renforcent leur volonté de coordonner leurs actions avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament, en étroite collaboration avec les autorités sanitaires.**

Cette Charte d'Engagement, proposée par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et le Conseil National de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), vise à garantir une disponibilité équitable des médicaments sur l'ensemble du territoire français. **Les industriels du médicament générique, en tant qu'acteurs majeurs de la chaîne pharmaceutique, ont pris l'initiative de s'engager activement dans cette démarche, conscients de l'importance de leur rôle dans la satisfaction des besoins de chaque patient.**

« Les membres du GEMME sont pleinement investis dans leur mission d'approvisionner le marché français en médicaments génériques essentiels », déclare Jean-Louis ANSPACH, Président du GEMME. « **Notre engagement envers cette Charte démontre notre détermination à œuvrer en faveur de l'accès équitable des patients aux traitements, dans un esprit de confiance et de responsabilité** ».

Grâce à une coordination efficace et une communication transparente avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament, les industriels du médicament générique contribuent activement à **assurer une disponibilité régulière et équitable des médicaments sur**

l'ensemble du territoire français. Leur dialogue constant avec l'ANSM permet de mobiliser de manière adéquate les stocks disponibles, garantissant ainsi une couverture continue et équitable des besoins de la population. **Par le biais de cette initiative, les industriels du médicament générique affirment également leur engagement envers une démarche éthique systématique, plaçant la santé publique au cœur de leurs préoccupations.**

Le GEMME continuera à collaborer étroitement avec les autorités sanitaires, les pharmaciens et les autres acteurs de la chaîne du médicament pour permettre un accès équitable des médicaments du quotidien sur l'ensemble du territoire national, pour tous les patients.

À propos du GEMME

Créé en 2002, le GEMME œuvre pour faire reconnaître la qualité et la sécurité des spécialités génériques et biosimilaires dispensées en France et valoriser le rôle médical, industriel et économique de ces médicaments. L'association réunit aujourd'hui 20 entreprises adhérentes (les laboratoires Arrow, Athena, Benta Lyon, Biogaran, Cisters, Delpharm, EG Labo, Evolupharm, Helm, Macors-Galien, Médipha Santé, Medis, Panpharma, Substipharm, Sunpharma, Teva, Venipharm, Viatris, Zentiva et Zydus) installés sur plus de 60 sites en France et générant plus de 15 000 emplois.

Le GEMME participe aux réflexions et aux actions aux côtés des pouvoirs publics et des professionnels de santé pour développer des solutions de santé plus abordables pour la pérennité du système de soins français.

<http://www.medicamentsgeneriques.info/>

@generiques_asso

Contacts presse

Lucie Blaise : l.blaise@ljcom.net / 01 45 03 60 14 / 06 40 66 55 93

Anne-Laure Brisseau : al.brisseau@ljcom.net / 01 45 03 50 36